

PLAN ÉCOANTIBIO 2

La lutte contre l'antibiorésistance est un défi majeur et mondial de santé publique. La perte d'efficacité des antibiotiques a des conséquences sur la santé humaine, la santé animale et celle des écosystèmes, ces santés étant interconnectées et formant un tout. La lutte contre l'antibiorésistance est l'affaire de tous, un défi à relever sous une approche «One health, Une seule santé».

ÉCOANTIBIO

RÉDUIRE L'UTILISATION DES ANTIBIOTIQUES VÉTÉRINAIRES

Dans la continuité du premier plan ÉcoAntibio 2011-2016, le plan ÉcoAntibio 2 a été publié le 19 avril par le ministère de l'Agriculture. Ce plan s'inscrit parfaitement dans le sens des recommandations internationales de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), de l'Organisation Mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

Les objectifs du plan ÉcoAntibio 2 sont :

- d'évaluer les impacts du premier plan,
- d'en valoriser les résultats
- de poursuivre la dynamique en consolidant les acquis et en poursuivant les actions précédemment engagées.
- et de **maintenir dans la durée la tendance à la baisse de l'exposition des animaux aux antibiotiques.**

LE BILAN DU PLAN ECOANTIBIO 2012-2016

Sur les 4 premières années du plan (2012-2016), l'exposition des animaux aux antibiotiques a reculé de 20 % toutes espèces confondues, bovins - 9,5 %, porcs - 24,1 %, volailles - 22,1 %, lapins - 17,8 %, chats et chiens - 9,5 %.

Les antibiotiques les plus visés : Les AIC (Antibiotiques d'Importance Critique pour la santé humaine) et la colistine.

L'objectif pour ces AIC (Céphalosporines de 3^{ème} et 4^{ème} générations comme Excenel et génériques, ainsi que les Fluoroquinolones comme Marbocyl et génériques) est une réduction de 25 % en 3 ans, en prenant l'année 2013 comme année de référence.

Avec des taux d'exposition aux Fluoroquinolones et aux Céphalosporines de dernières générations qui ont déjà respectivement diminué de 22,3 % et 21,3 % en seulement 2 ans, l'objectif est en passe d'être atteint.

D'autant que les chiffres pour 2016, (données encore non communiquées), de-

vraient encore être revus à la baisse depuis la parution de l'arrêté du 1^{er} avril, restreignant les conditions de leur utilisation (voir Newsletter SVH du 8 juillet 2016).

Ces résultats ont été rendus possibles par l'engagement de tous les acteurs, en particulier éleveurs, vétérinaires, organisations agricoles, groupements de défense sanitaire, pouvoirs publics.

Qu'en est-il au sein de notre structure ?
Comment la consommation d'antibiotique a-t-elle évolué dans notre structure ? Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

- **Exposition aux AIC (mesure de l'ALEA) :**
Les C3G : - 46,5 % entre 2013 et 2015.
Les Fluoroquinolones : - 23,8 % entre 2013 et 2015.
- **Exposition à la colistine :**
- 38% entre 2011 et 2015.
- **Antibiotiques totaux :** évolution des quantités sur une année seulement, entre 2015 et 2016 : - 6,7 %.
- **Voie Orale : - 5,2 %**
Respiratoires : - 9,5 %
Digestifs : - 2,1 %
- **Injectables : - 12 %**
Respiratoires : + 2 %
Digestifs : + 3 %
AIC : - 75 %

COMMENT S'ARTICULE LA POURSUITE DU PLAN ÉCOANTIBIO 2 ?

Plus incitatif que réglementaire, le nouveau plan est mis en œuvre sur la période 2017 à 2021.

Les enjeux sont le changement durable des pratiques de prescription des antibiotiques, l'amélioration des conditions de vie des animaux et l'accès à des produits de santé efficaces et économiques autres que les antibiotiques.

La communication et la formation occupent une place importante, comme l'accès à des alternatives aux antibiotiques, l'amélioration des mesures de prévention

des maladies infectieuses et la mise à disposition de meilleurs outils de diagnostic, de suivi de la cession des antibiotiques et de l'antibiorésistance.

Il s'articule autour de quatre axes et compte 20 actions :

Axe 1 : développer les mesures de prévention des maladies infectieuses et faciliter le recours aux traitements alternatifs.

Axe 2 : communiquer et former sur les enjeux de lutte contre l'antibiorésistance, sur la prescription raisonnée des antibiotiques et sur les autres moyens de maîtrise des maladies infectieuses.

Axe 3 : des outils partagés. Mettre à disposition des outils d'évaluation et de suivi du recours aux antibiotiques, ainsi que des outils pour leur prescription et administration responsables.

Axe 4 : des efforts partagés. S'assurer de la bonne application des règles de bon usage au niveau national et favoriser leur adoption aux niveaux européen et international.

Favoriser la prévention.

Parmi les objectifs de réduction des risques d'antibiorésistance, la poursuite d'effort en matière de prévention et le développement de moyens devraient se traduire par :

- la mise à disposition pour les vétérinaires et les éleveurs, d'outils simples d'auto-évaluation de l'utilisation des antibiotiques et d'un suivi national plus précis des antibiotiques délivrés,
- l'accompagnement des éleveurs vers une évolution de leurs pratiques sanitaires,
- la poursuite d'études sur l'amélioration de la biosécurité et des conditions d'élevage,
- la promotion du recours à la prévention des maladies infectieuses.

Les pistes et approches sont multiples et confortent d'abord les principes fondamentaux :

- de bonnes pratiques d'élevage et de soins, en facilitant la prévention par le

bien-être des animaux, la conduite de l'élevage, l'alimentation...

- de réduction et de maîtrise de l'introduction et de la dissémination des agents pathogènes par la mise en œuvre de **mesures de biosécurité** entre et au sein des élevages.

Plus en amont, le plan prévoit :

- d'améliorer les outils de diagnostic et de promouvoir leur utilisation,
- de poursuivre la recherche de traitements alternatifs aux antibiotiques,
- de développer les capacités de résistance de l'animal face à l'infection, par la poursuite des recherches en vaccinologie pour une immunité optimale, et aussi,
- d'approfondir les études de sélection génétique.

EN PRATIQUE, COMMENT POURSUIVRE NOS PROGRÈS ?

Parmi les 20 actions du plan, certaines nous concernent directement et nous avons déjà en main les moyens de poursuivre nos progrès dans ce domaine, ensemble, nous vétérinaires et vous éleveurs.

Voici plus en détail quelques pistes selon certaines des actions planifiées :

AXE 1 : PREVENTION

ET TRAITEMENTS ALTERNATIFS

Action 2 : Élaborer et diffuser des références pour les traitements alternatifs aux antibiotiques.

C'est ce que nous faisons déjà en élaborant des stratégies grâce à la recherche permanente de solutions complémentaires comme notre gamme ELSY ou par les compléments nutritionnels de Farm'Apro...

Action 4 : Réduire l'introduction et la dissémination des agents pathogènes.

Renforcer l'accompagnement des éleveurs par l'action synergique des techniciens d'élevage et des vétérinaires, en particulier sur les questions de logement, de conduite d'élevage, d'alimentation, de zootechnie et de gestion des personnes.

C'est par exemple l'audit Access, mené conjointement avec les techniciens, pour identifier les points de progrès pour améliorer la santé de vos animaux tout en poursuivant leur démédication.

Il n'est pas inutile de rappeler que les progrès en santé animale comme en santé humaine s'appuient avant toute chose sur l'hygiène.

L'ANTIBIORÉSISTANCE : C'EST QUOI ? COMMENT ÇA MARCHE ?

L'administration d'un antibiotique, cible la bactérie pathogène visée par le traitement, mais cette action expose également d'autres populations bactériennes à cet antibiotique, notamment les bactéries commensales, c'est-à-dire celles qui vivent normalement en équilibre avec l'animal ou l'homme. Le traitement entraîne donc sur ces populations bactériennes, une pression favorisant la sélection et la diffusion de gènes de résistance potentiellement présents au sein de ces populations pathogènes comme commensales. L'usage d'antibiotiques, en santé animale, présente des enjeux différents et complémentaires au regard des conséquences pour la santé animale et la santé humaine :

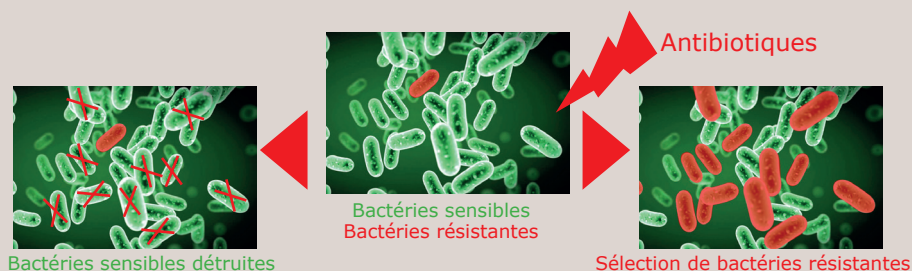
- d'une part, la réduction de l'efficacité des traitements en cas d'infection dans un élevage, du fait de la résistance des bactéries pathogènes pour les animaux à certains antibiotiques,
- d'autre part, les bactéries de la flore commensale des animaux traités qui, se trouvant de fait exposés aux traitements antibiotiques et subissant leur pression de sélection, développent également des résistances.

Ces bactéries résistantes, où les déterminants génétiques de cette résistance (appelés plasmides) sont ensuite susceptibles d'être disséminés dans l'environnement plus ou moins proche des animaux, voire transmis à l'homme par contact direct ou indirect, ou via certaines denrées d'origine animale, par le biais de transmission entre différentes espèces bactériennes animales, humaines voire environnementales.

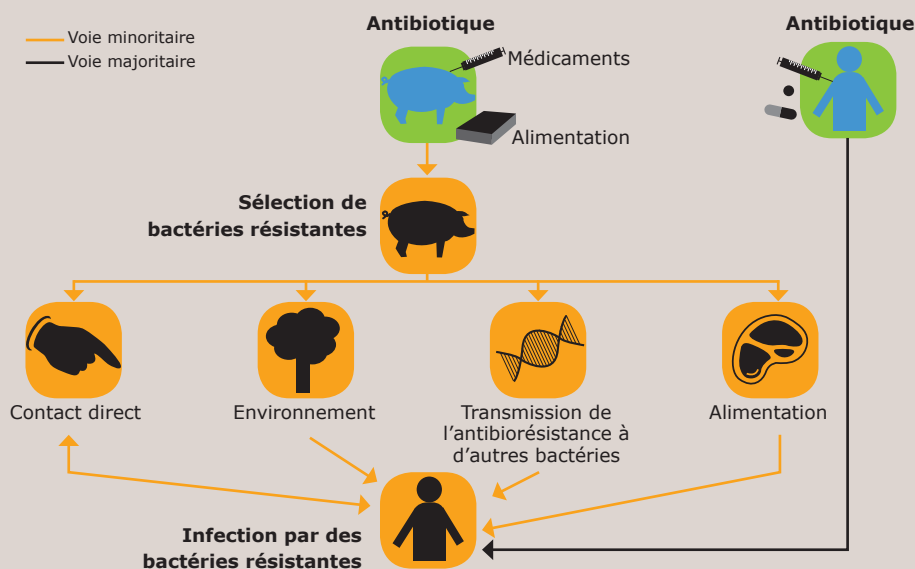
Toute utilisation d'antibiotiques peut donc conduire à la sélection et potentiellement à l'émergence, puis au maintien de gènes de résistance chez les bactéries.

De plus, l'utilisation d'un antibiotique peut non seulement sélectionner la résistance à cet antibiotique mais aussi aux molécules appartenant à la même famille (résistance croisée) voire à d'autres familles d'antibiotiques (multirésistance, voir article page 25).

• L'administration d'antibiotiques exerce une pression de sélection



• Comment la bactériorésistance peut atteindre l'homme ?



Qualité de l'eau, de l'aliment, ambiance dans les bâtiments, ET prévention contre les agents infectieux par les vaccinations (vaccins et auto-vaccins), c'est par ces moyens, pour toutes les espèces, que la santé s'est améliorée et que certaines maladies ont disparu (mortalité infantile, variole, peste bovine, diarrhée des ruminants, maladie d'Aujeszky...).

Exemple de maîtrise de l'hygiène pour une bioprévention efficace grâce au respect de protocole de nettoyage/désinfection rigoureux et validé à des coûts maîtrisés : contrôle du biofilm avec un détergent, *Alkybac* puis désinfection avec *Sanifarm*, le seul désinfectant répondant aux nouvelles normes CEE et actif à froid sur le PCV2.

Nous poursuivons aussi le développement d'outils de suivi de paramètres d'ambiance dans les différents compartiments de l'élevage afin d'identifier certains paramètres susceptibles d'altérer la santé des animaux et des hommes (suivi des températures et de l'hygrométrie, mesure des poussières respirables, des gaz nocifs...).

Nous évaluons également de nouvelles techniques de diagnostic et d'indicateurs de santé dans une démarche de médecine de précision avec de nombreux partenaires du domaine public et privé.

AXE 2 : COMMUNIQUER ET FORMER

sur les enjeux de lutte contre l'antibiorésistance, sur la prescription raisonnée des antibiotiques et sur les autres moyens de maîtrise des maladies infectieuses.

Action 5 : Valoriser les démarches profes-

sionnelles volontaires mises en place par les filières dans le cadre de la lutte contre l'antibiorésistance.

Action 7 : Renforcer la connaissance de l'antibiorésistance, la prescription raisonnée des antibiotiques et la promotion des autres moyens de maîtrise des maladies infectieuses dans la formation initiale et continue des professionnels et futurs professionnels.

Nous poursuivons sur ce thème notre investissement pour vous proposer différents supports d'information, de formation et d'échange.

A commencer par la simple visite en élevage, à l'occasion des visites de bilan sanitaire, lors de réunions, au travers de votre portail Web*, et notamment sur le sujet de l'homéopathie.

AXE 3 : DES OUTILS PARTAGÉS

Mettre à disposition des outils d'évaluation et de suivi du recours aux antibiotiques, ainsi que des outils pour leur prescription et administration responsables.

Action 9 : Construire, entretenir et diffuser des outils d'auto-évaluation pour les vétérinaires et les éleveurs.

Permettre aux vétérinaires d'évaluer leurs prescriptions d'antibiotiques et aux éleveurs d'évaluer les administrations des antibiotiques prescrits, d'identifier les marges de progrès possibles.

Nous pouvons estimer l'exposition aux antibiotiques des porcs de votre élevage par le

calcul de l'ALEA (Animal Level of Exposure to Antimicrobials) chaque trimestre et son évolution au cours du temps.

Ce taux d'exposition est également calculable stade par stade dans le module sanitaire de logiciels d'élevage type *Ediporc*, en lien avec les protocoles de soin établis par votre vétérinaire sous *Edivet*.

Action 12 : Elle concerne la maîtrise de l'usage de la colistine et fixe un objectif chiffré : réduire de 50 % en 5 ans l'exposition à la colistine en filière bovine, porcine et avicole.

Sa consommation a déjà diminué de 25,3 % par rapport à l'année 2011.

En conclusion, la réduction de l'usage des antibiotiques, exigence sociétale de santé humaine et animale, concept de «ONE HEALTH», nous conduit à trouver et vous proposer en permanence d'autres solutions, plus vertueuses, souvent aussi plus efficaces dans la durée, à coût maîtrisé, pour vous permettre d'améliorer votre production.

Notre équipe est là pour vous accompagner dans cette démarche.

*<http://www.veterinaires-de-la-hunaudaye.fr/>

► Par Alain PICOLLIER

